FIRE·LITE ALARMS by Honeywell

MMF-300-10A
Module de surveillance à dix entrées

3333 Unity Drive, Mississauga (Ontario) L5L 3S6
Téléphone : 1 800 627-3473

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension de fonctionnement normale :	15 à 29 V c.c.
Courant de veille :	3,75 mA
Courant d'alarme :	60 mA (en supposant que les six voyants à DEL sont allumés)
Plage de température :	0 °C à 49 °C (32 °F à 120 °F)
Humidité :	10 % à 93 % sans condensation
Dimensions :	H de 17,3 cm x L de 14,7 cm x P de 3,18 cm (H de 6,8 po x L de 5,8 po x P de 1,25 po)
Accessoires :	Châssis CH-6A; Armoire BB-6A; Armoire BB-2A
Calibre des câbles :	12 à 18 AWG
Résistance de câblage SLC maximale :	40 ohms
Résistance maximale du câblage des IDC :	1 500 ohms
Tension maximale de l'IDC :	12 V c.c.
Courant IDC maximum :	1 mA

AVIS : Ce manuel doit être laissé au propriétaire ou à l'utilisateur de cet équipement.

AVANT L'INSTALLATION

Cette information est incluse comme guide d'installation de référence rapide. Veuillez consulter le manuel d'installation du panneau de commande Fire•Lite approprié pour obtenir des renseignements détaillés sur le système. Si les modules sont installés dans un système opérationnel existant, informez l'opérateur et les autorités locales que le système sera temporairement hors service. Débranchez l'alimentation du panneau de commande avant d'installer les modules. Ce système contient des composants sensibles à l'électricité statique. Toujours vous mettre à la terre à l'aide d'un bracelet antistatique approprié avant de manipuler un circuit afin d'éliminer toute charge statique du corps. La housse du module doit également être mise à la terre.

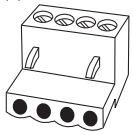
DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le module de surveillance MMF-300-10A à dix entrées est conçu à être utilisé dans un système d'alarme intelligent. Chaque module de surveillance est conçu pour interfacer entre un panneau de commande et des dispositifs de contact normalement ouverts, comme des avertisseurs d'incendie. Une entrée SLC commune est utilisée pour tous les modules, et les boucles du dispositif de déclenchement partagent une alimentation et une mise à la terre de supervision communes. Sinon, chaque moniteur fonctionne indépendamment des autres. Chaque module a sa propre adresse.

Une paire de sélecteurs de code rotatifs est utilisée pour régler l'adresse du premier module de 01 à 150. Les modules restants sont automatiquement attribués aux neuf adresses supérieures suivantes. Des dispositions sont prévues pour désactiver un maximum de six modules inutilisés dans les installations en Classe B et trois modules inutilisés dans les installations en Classe A, afin de libérer ces adresses pour une utilisation ailleurs. Chaque module est également doté de voyants à DEL verts commandés par un panneau. Le panneau peut provoquer le clignotement des voyants à DEL, son verrouillage ou son déverrouillage. Le module fournit également des isolateurs de court-circuit pour empêcher les courts-circuits sur la boucle du système de détection d'incendie et de système d'alarme de désactiver plus d'un dispositif sur la boucle intelligente.

Inclus :

(6) Borniers 1 × 4



(2) Entretoises de 1,25 po



(2) Écrous



(4) Vis de mécanique



(10) 47 000 ohms Résistances de fin de ligne



EXIGENCES DE COMPATIBILITÉ

Pour assurer un bon fonctionnement, ce module doit uniquement être relié à un panneau de commande système compatible de Fire•Lite (liste disponible auprès de Fire•Lite).

COMPOSANTS

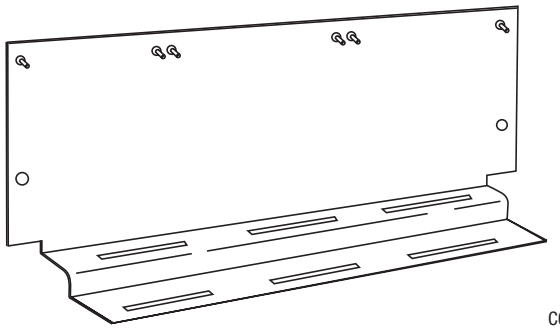
Voici les descriptions des MMF-300-10A cadres de montage. Il y a deux options de montage pour les modules MMF-300-10A :

- Jusqu'à six modules MMF-300-10A peuvent être installés sur un CH-6A dans une armoire BB-6A
- Un ou deux modules MMF-300-10A peuvent être installés dans une armoire BB-2A

Châssis

Le châssis CH-6A est utilisé pour monter les modules MMF-300-10A dans une armoire BB-6. Il peut accueillir jusqu'à six modules MMF-300-10A dans une seule rangée d'armoires, trois modules de largeur et deux modules de profondeur. (voir Figure 1).

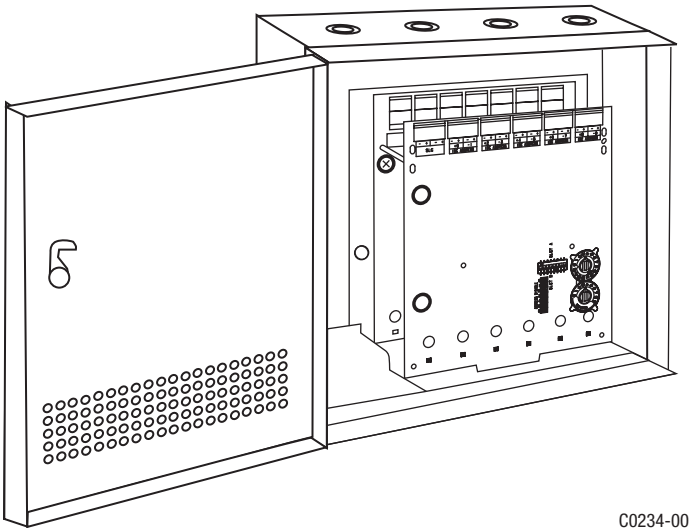
FIGURE 1. CHÂSSIS CH-6A



C0206-00

L'armoire BB-2A est dotée d'un châssis intégré qui peut accueillir un ou deux modules MMF-300-10A. (voir Figure 2).

FIGURE 2. ARMOIRE BB-2A



C0234-00

Les positions du module avant MMF-300-10A de chaque châssis sont décalées sous les positions du module arrière MMF-300-10A pour que tous les voyants d'état soient visibles.

Armoires

Une armoire BB-6 hébergera le châssis CH-6A avec maximum six modules MMF-300-10A installés dessus. Consultez les documents d'installation de l'armoire pour les dimensions.

L'armoire BB-2A héberge un ou deux modules MMF-300-10A sur le châssis interne faisant partie de l'armoire. Consultez les documents d'installation de l'armoire pour les dimensions.

ÉTAPES D'INSTALLATION

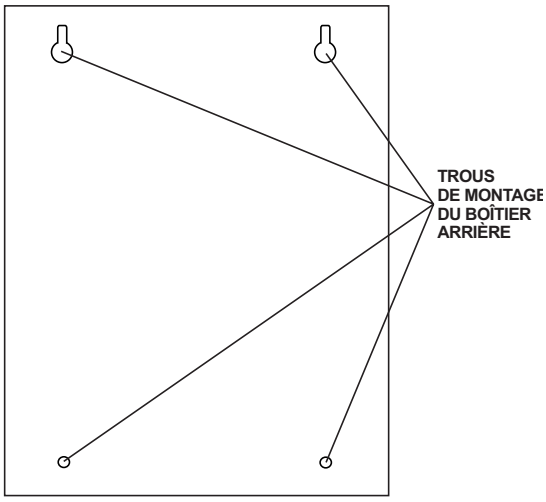
1. Montage de l'armoire

Dans un endroit propre et sec, montez le boîtier arrière en utilisant les quatre trous prévus à cet effet dans la surface arrière de l'armoire. (voir Figure 3).

2. Installation du châssis

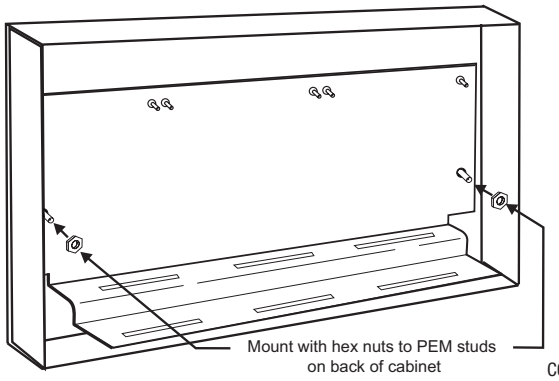
Le châssis CH-6A est monté dans l'armoire BB-6A. Il est livré avec deux vis autotaraudeuses qui servent à fixer le châssis à la paroi arrière de l'armoire. (voir Figure 4).

FIGURE 3. EMPLACEMENTS TYPES DES TROUS DE MONTAGE



C0235-00

FIGURE 4. MONTAGE DU CHÂSSIS CH-6



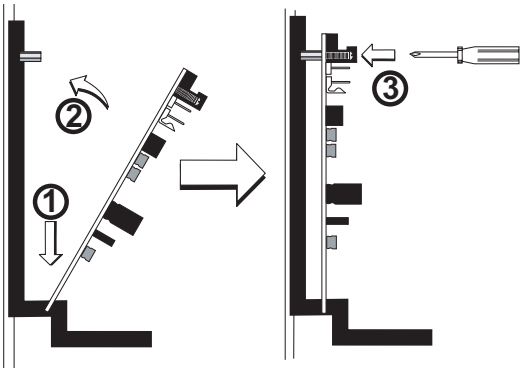
C0239-00

L'armoire BB-2 est livrée avec le châssis déjà installé, donc aucun montage n'est nécessaire.

3. Installation du module

Il y a deux méthodes pour installer un module à l'arrière d'un châssis. La méthode 1 s'applique uniquement à l'installation d'un module arrière, lorsqu'aucun module n'est installé devant celui-ci. Consultez la Figure 5 pour obtenir des instructions. La méthode 2 s'applique à l'installation d'un module arrière lorsqu'un autre module sera installé à la position de châssis située devant celui-ci. Consultez les Figures 6a et 6b pour la méthode 2. Toutes les vis et les supports nécessaires sont fournis avec les modules.

FIGURE 5. INSTALLATION DU MODULE ARRIÈRE SEULEMENT, MÉTHODE 1



C0237-00

Étape 1 : Insérez le bas du MMF-300-10A module dans une fente arrière du châssis.

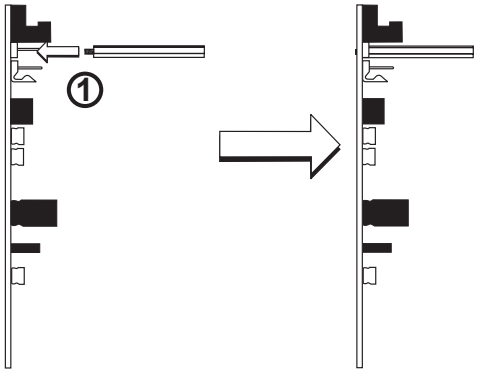
Étape 2 : Faites pivoter soigneusement le bord supérieur de la carte vers l'arrière du châssis jusqu'à ce qu'il touche les deux entretoises.

Étape 3 : Alignez deux vis 4-40 avec les deux entretoises et serrez.

Étape 4 : Attribuez une adresse et raccordez les modules conformément aux instructions du présent manuel.

Les étapes illustrées aux Figures 6a et 6b décrivent et montrent l'installation d'un module lorsque les positions arrière et avant du châssis seront occupées. L'installation en position avant n'est possible que si la position arrière contient déjà un module.

FIGURE 6A. INSTALLATION DU MODULE MMF-300-10A EN POSITION DE CHÂSSIS ARRIÈRE, MÉTHODE 2



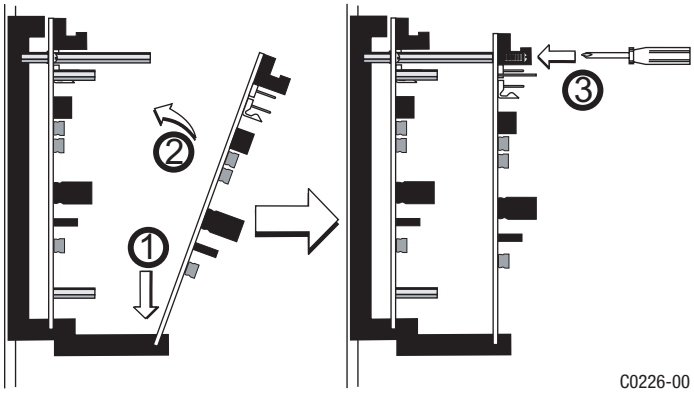
C0225-00

Étape 1 : Insérez le bord inférieur du module MMF-300-10A dans une fente arrière du châssis.

Étape 2 : Faites pivoter avec précaution le bord inférieur de la carte vers l'arrière de la carte jusqu'à ce qu'il touche l'entretoise courte fixée au châssis.

Étape 3 : Alignez l'entretoise longue avec l'entretoise courte et serrez.

FIGURE 6B. INSTALLATION DU MODULE MMF-300-10A EN POSITION DE CHÂSSIS AVANT



Étape 1 : Insérez le bord inférieur du module MMF-300-10A dans une fente avant du châssis.

Étape 2 : Faites pivoter soigneusement le bord supérieur de la carte vers l'arrière du châssis jusqu'à ce qu'il touche les entretoises de 31,75 mm (1,25 po) installées sur le module arrière.

Étape 3 : Alignez deux vis 4-40 avec les deux entretoises et serrez.

Étape 4 : Attribuez une adresse et raccordez les modules conformément aux instructions du présent manuel.

CÂBLAGE

REMARQUE : L'ensemble du câblage doit être conforme aux ordonnances, aux réglementations et aux codes locaux en vigueur.

1. Installez le câblage du module conformément aux schémas de travail et aux schémas de câblage appropriés.
2. Tout le câblage vers le MMF-300-10A s'effectue au moyen de borniers. Pour effectuer correctement les connexions électriques, dénuder environ 0,25 po d'isolant à l'extrémité du fil, puis insérer la partie dénudée sous la vis de la plaque de serrage.
3. Définissez l'adresse sur les modules selon le schéma de travail. Utilisez les commutateurs rotatifs de codage pour attribuer l'adresse du premier module (entre 01 et 150).

   En fonctionnement Classe B, les modules restants sont automatiquement attribués aux neuf adresses supérieures suivantes. Par exemple, si le commutateur d'adresse de base est réglé à 28, les neuf modules suivants recevront les adresses 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

   Le module est expédié en position Classe B; retirer le commutateur DIP pour passer en Classe A. Lorsqu'il fonctionne en Classe A, les modules sont appariés par alternance (+0/+1, +2/+3, +4/+5, +6/+7, +8/+9), pour un total de cinq modules. Par exemple, si le commutateur d'adresse de base est réglé à 28, alors les adresses 30, 32, 34 et 36 seront automatiquement attribuées aux modules, tandis que les adresses 29, 31, 33, 35 et 37 resteront disponibles pour d'autres modules sur le SLC. Pour les opérations en Classe A et B, NE PAS régler l'adresse la plus basse au-dessus de 150, car les autres modules seraient alors affectés à des adresses inexistantes.
4. Un commutateur DIP permet de désactiver un maximum de six modules inutilisés en fonctionnement Classe B et trois modules inutilisés en fonctionnement Classe A. Les modules sont désactivés à partir de l'adresse la plus élevée, vers la plus basse. Si deux modules sont désactivés, les huit adresses les plus basses resteront fonctionnelles, tandis que les deux adresses les plus élevées seront désactivées. Par exemple, en fonctionnement Classe B, si le commutateur DIP de désactivation d'adresse est réglé sur « deux » et que le commutateur de base est réglé à 28, les modules recevront les adresses 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, tout en désactivant les deux positions les plus élevées.
5. Une fonction de perte de communication est disponible sur certains panneaux. Lorsqu'un module détecte une condition d'alarme sur le circuit de dispositifs de déclenchement et qu'aucune activité n'est détectée sur la boucle de communication, le MMF-300-10A enverra périodiquement un signal pour alerter les autres dispositifs récepteurs du système. Un seul commutateur DIP est utilisé pour activer ou désactiver cette fonction pour tous les modules de la carte.

   REMARQUE : Le MMF-300-10A doit être mis hors tension et sous tension pour que les changements de commutateur DIP prennent effet.

   REMARQUE : L'alimentation de l'appareil ne doit pas être branchée lors de la modification de la fonction du commutateur DIP.

   REMARQUE : Toutes les références à la puissance limitée représentent la « puissance limitée (Classe 2) ».

REMARQUES CONCERNANT LE CÂBLAGE

Les circuits à puissance limitée doivent utiliser des câbles de type FPL, FPLR ou FPLP, conformément à l'article 760 du Code national de l'électricité (NEC).

L'installation et le câblage doivent être conformes aux normes CSA C22.1 et ULC S524.

FIGURE 7. CONFIGURATION TYPE DU CIRCUIT DU DISPOSITIF DE DÉMARRAGE – CLASSE B

REMARQUE : Tout nombre de dispositifs à contact à fermeture homologués ULC peut être utilisé. NE PAS combiner des dispositifs de déclenchement d'alarme incendie et des dispositifs de supervision sur un même circuit de dispositif de déclenchement. Installer les dispositifs à contact à fermeture conformément aux instructions d'installation du fabricant.

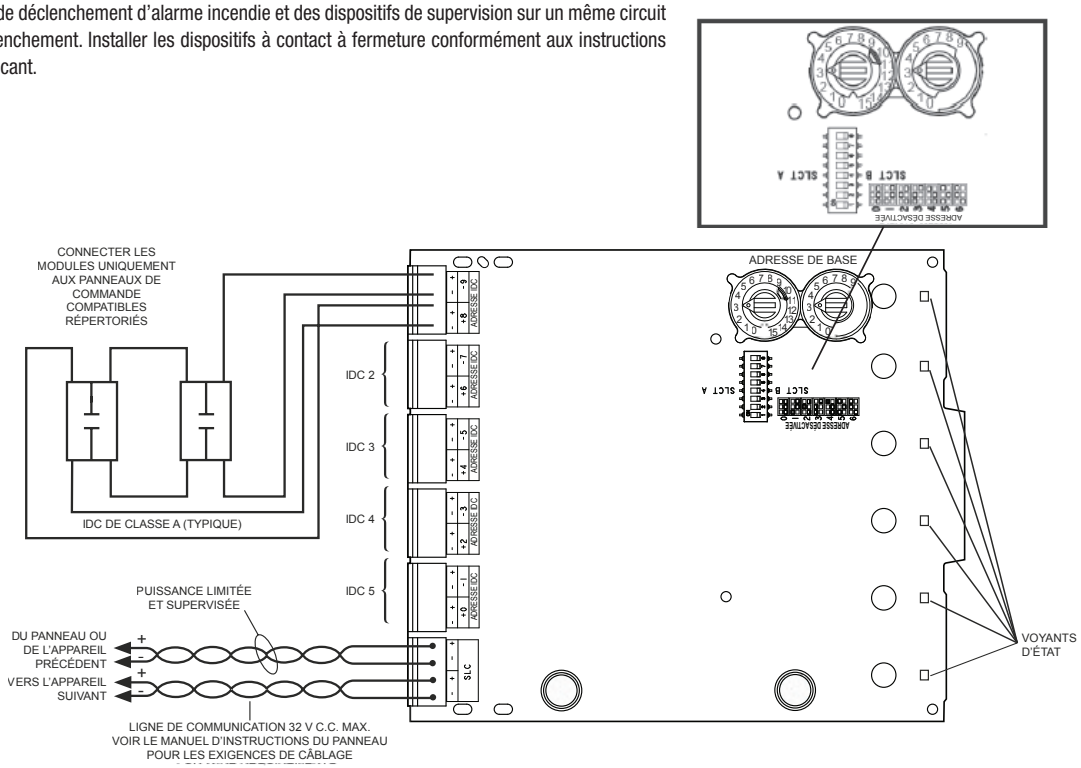
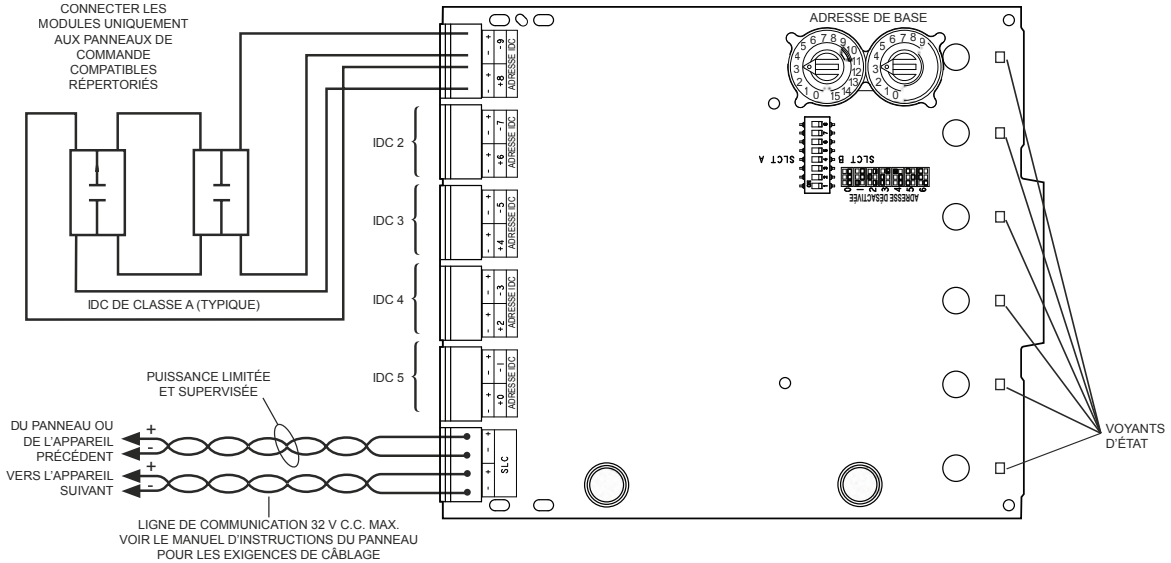


FIGURE 8. CONFIGURATION TYPE DU CIRCUIT DU DISPOSITIF DÉCLENCHEUR DE TOLÉRANCE DE DÉFAUT – CLASSE A :

REMARQUE : Tout nombre de dispositifs à contact à fermeture homologués ULC peut être utilisé. NE PAS combiner des dispositifs de déclenchement d'alarme incendie et des dispositifs de supervision sur un même circuit de dispositif de déclenchement. Installer les dispositifs à contact à fermeture conformément aux instructions d'installation du fabricant.



Veuillez consulter la fiche d'instructions pour connaître les limites des systèmes d'alarme incendie.

DÉCLARATION DE LA FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles; et (2) l'appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient causer un fonctionnement indésirable.

REMARQUE : Cet équipement a subi des tests prouvant sa conformité aux limites prescrites pour les appareils numériques de Classe B, selon la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut rayonner une énergie RF et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il risque de causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en l'allumant, l'utilisateur peut essayer de corriger ces interférences par les mesures suivantes :

– Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
– Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
– Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est raccordé.
– Pour vous faire aider, consultez le revendeur ou un technicien radio/TV qualifié.

SÉCURITÉ DES APPAREILS ET DES SYSTÈMES

Avant d'installer ce produit, s'assurer que le sceau d'inviolabilité de l'emballage est présent et intact, et que le produit n'a pas été altéré depuis sa sortie d'usine. Ne pas installer ce produit s'il présente des signes d'altération. En cas de signes d'altération, le produit doit être retourné au point d'achat.

Il incombe au propriétaire du système de veiller à ce que tous les composants du système (appareils, panneaux, câblage, etc.) soient adéquatement protégés afin d'éviter toute altération susceptible d'entraîner une divulgation d'informations, une usurpation ou une atteinte à l'intégrité du système.

FireLite® est une marque déposée de Honeywell International Inc.

I56-2065-003

©2025 FireLite. 09/24/2025